

**Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 28 juin 2019 à distance**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

1. APPROBATION PV COLLÈGE DU 14 JUIN 2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 14 juin 2019.

2. BON DE COMMANDE – PANTALONS DE CASERNEMENT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le bon de commande n° 514 d'un montant de 8.470 € TTC pour l'acquisition de 100 pantalons de casernement, selon le marché attribué à la société Cerbul Belgium S.A. le 17 mai 2019 ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/124-05.

3. BON DE COMMANDE – ENTRETIEN PORTES SECTIONNELLES DE ROCHEFORT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le bon de commande n° 571 d'un montant de 4.096,23 € TTC pour la réparation des portes sectionnelles du poste de Rochefort, selon le marché attribué à la société ASSA ABLOY CRAWFORD BELGIUM le 6 mai 2019 ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/125-02.

4. BON DE COMMANDE – MATÉRIEL GRIMP

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le bon de commande n° 573 d'un montant de 4.148,69 € TTC pour l'achat de matériel GRIMP, selon l'offre de prix de la société Corderie Bauwens-Gheur du 26/06/2019 ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/124-01.

5. FACTURES AMBULANCE – RÉCLAMATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir la facture contestée n° A19-00716 d'un montant de 60 €, estimant que l'arrêté royal du 28 novembre 2018 relatif à la facturation est bien d'application et que les conditions de facturation sont bien remplies.

6. DÉCLARATION DE CRÉANCE D'UN AGENT OPÉRATIONNEL – MODIFICATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de déduire de la déclaration de créance du 7 mai 2019 introduite par un agent opérationnel, d'un montant de 180,00 € le montant payé deux fois pour les mêmes frais, à savoir 164,70 €, pour ramener le montant à payer à 15,30 €.

7. COMMANDANT – DEMANDE DE CONGÉ

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder au Commandant de zone des congés annuels de vacances du 9 juillet au 21 juillet 2019 inclus ; De prendre acte que le Commandant de zone a désigné le Major Pascal BAIJOT pour assurer ses fonctions durant cette période.

8. PERSONNEL ADMINISTRATIF – HORAIRE CANICULE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de proposer un horaire d'été provisoire au personnel administratif, comme suit :

- De 6h00 à 9h : plage flottante
- De 9h à 12h : plage fixe
- De 12h à 13h : plage flottante
- De 13h à 14h00 : plage fixe
- De 14h à 17h30 : plage flottante ;

La durée maximale d'une journée de travail est toujours de 9h00 et la pause de midi de 30 minutes reste obligatoire ; De charger la Directrice administrative ou le Commandant de zone de la bonne exécution de cette mesure et de fixer les dates d'application de cet horaire, en fonction des canicules annoncées.

9. DIRECTION LOGISTIQUE – ENGAGEMENT ART. 60

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur la collaboration avec le CPAS d'Anhée pour la mise à disposition du 2<sup>e</sup> candidat proposé ; De solliciter du Service Logistique un encadrement adéquat au magasin central, avec une évaluation régulière du travail accompli.

10. ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 12/07/2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone fixe l'ordre du jour du Conseil de zone du 12 juillet 2019.

11. CONTRAT DEBOCOM - PROLONGATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone de marquer son accord que la prolongation du contrat avec la société DEBOCOM jusqu'au 31 août 2019.

Par le collège,

La Secrétaire de zone,



Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,



Christophe BASTIN